



Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : **70**

Présents : 52

Pouvoirs : 6

Suppléants : 3

= **VOTANTS : 61**

- dont « pour » : 61

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : Ressources humaines : renouvellement de contrat de travail – CAE CUI

Le jeudi 27 mai 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 21 mai 2021, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD – salle polyvalente de TUSSON.

Présents : FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - BORNE Bernard - MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – GUYON Jean-Guy - BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – FLAUD Yves – KAUD Pascal – TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre DUGOIS Dominique - LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - LEMAIRE Marie-Claude HENTRY Jimmy - ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine – BEAU Jean-Yves – MUGNIER Pierre-Hermann BERTRAND Didier - GIROUX-MALLOT Françoise - VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard – TEILLET Anne - BONNET Franck - FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Eric – LACROIX Aurélie - ETIENNE Murielle - SOURY Christine - POTEL Maryse - LASBUGUES Elisabeth – BRAUNBARTH Jean-Philippe – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne – GOYAUD Philippe – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

AGUESSEAU Norbert représenté par Caroline PERRON - suppléante

LAVERGNE Didier représenté par Thierry SYLVESTRE - suppléant

CHARRIAUD Sébastien représenté par Jean-Marc BOULLET - suppléant

COMBAUD Renaud pouvoir à GEOFFRION Olivier

THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Christian

CHABAUTY James pouvoir à ROULAUD Jean-Jacques

BORDES Jean-Jacques pouvoir à GIROUX-MALLOT Françoise

DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à LASBUGUES Elisabeth

CAMY Bruno pouvoir à POTEL Maryse

JEUNE Karine - SEVRIT Raymond

Absents non excusés : COMBAUD Alain – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle - DURAND Jean-Louis - BOURABIER Jacques - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : Ressources humaines : renouvellement de contrat de travail – CAE CUI

Monsieur le Président rappelle qu'une agente a été recrutée le 1^{er} juillet 2020 en tant que Technicienne Assainissement en Contrat Aidé d'une durée de 10 mois (01/07/2020 au 30/04/2021) pour pallier le départ à la retraite d'une technicienne assainissement. La prise en charge de l'Etat a été fixée à 45% sur une base horaire hebdomadaire de 20 heures.

En raison de son parcours professionnel, à savoir un CDDI au chantier d'Insertion de Mansle, elle a pu bénéficier d'un CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) sur un PEC (Parcours Emploi Compétence).

Le CDD a une durée initiale de 9 mois minimum et peut être renouvelé pour terminer un accompagnement ou un parcours de formation dans la limite de 24 mois.

Par ailleurs, en raison de la crise sanitaire, les CAE conclus entre le 12 mars 2020 et le 10 janvier 2021 peuvent être prolongés jusqu'à 36 mois.

Considérant que cette agente réside en ZRR, le taux de prise en charge par l'Etat est de 80%, pour une prolongation de 6 à 12 mois.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de prolonger son contrat CAE-CUI pour une durée de 12 mois.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- **DE RENOUELER le contrat CAE-CUI technicienne assainissement pour une durée de 12 mois**
- **D'AUTORISER le Président à signer les documents relatifs au renouvellement du contrat précité.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Christian CROIZARD

